



**Déploiement de l'application
pour smartphones
« Stop cambriolages »
dans le département de l'Essonne.**

Début novembre 2014, la gendarmerie de l'Essonne a étendu à son département l'application gratuite pour smartphone dénommée « **Stop Cambriolages** ».

Cette application complète les dispositifs déjà mis en œuvre pour sensibiliser les particuliers et les professionnels (commerçants ou chefs d'entreprises) et les aider à se prémunir contre les cambriolages : dispositif de **participation citoyenne, opération « tranquillité vacances**» (OTV), « **Alerte Agri 91** ».

Créée et expérimentée en avril 2013 par la gendarmerie de l'Hérault, en partenariat avec l'école d'informatique EPITECH de Montpellier, la conception d'une telle application propre à la gendarmerie constitue une première, au niveau national, pour les forces de sécurité. Elle s'inscrit dans le cadre des expérimentations souhaitées par le Ministre de l'intérieur afin de développer une approche innovante de la prévention de la délinquance sur un phénomène qui frappe et touche particulièrement la population : les cambriolages.

INTÉRÊT DE L'APPLICATION

Les smartphones constituent l'un des principaux moyens de communication. En France, 55 millions de personnes ont un téléphone portable, plus de 40 millions possèdent désormais un smartphone.

Cette application ouvre un champ nouveau en terme de prévention, celui des applications téléphoniques, et devrait donner lieu à toute une série d'actions modernes de communication et d'information permettant de sensibiliser de nouvelles franges de la population aux actions menées dans le cadre de la politique publique de sécurité.

L'application « Stop cambriolages » est disponible pour la grande majorité des smartphones utilisés sur le marché français et figure sur les plates-formes de téléchargements de Google (version Android) et Apple (version IOS).

PRÉSENTATION DE L'APPLICATION

Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de *smartphones*, sous le format *Android et IOS (Apple)*. Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application répond à deux objectifs :

INFORMER LA POPULATION

- la page « **Prévention** », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages ;
- la page « **Conseil aux victimes** », décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une **touche d'alerte**, permettant de contacter la brigade la plus proche, par la fonction géolocalisation de l'appareil, et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain ;
- la page « **Départ en vacances** », permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire, à distance, de manière dématérialisée à l'opération tranquillité vacances.
- La page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

ALERTER LA POPULATION

- la page « **accueil** », contient des messages de prévention liés à l'actualité (exemple : ce à quoi il faut penser à l'approche des vacances ou de la période des fêtes...);
- **les notifications** (push) envoyées en temps réel, pour prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).
- La page « **personnalisation** » permettra aux utilisateurs de paramétrer leur application en fonction de leur département d'appartenance et ainsi recevoir les notifications qui les concernent.

PRÉCISIONS IMPORTANTES

Paramétrage de l'application :

- Dans la géolocalisation et recherches de brigades, seules les unités de Gendarmerie sont incluses; les commissariats (ZPN) le seront ultérieurement.
- L'application est paramétrée par défaut pour le département de l'Hérault. Aller dans la page personnalisation et sélectionner **l'Essonne**, puis « **J'accepte de recevoir les notifications** », pour recevoir les messages d'alerte qui seront envoyés par la Gendarmerie de l'Essonne.